



# PLAN D'ACTION

2023 – 2025



**CONSERVATOIRE  
NATIONAL SUPÉRIEUR  
DE MUSIQUE ET  
DE DANSE DE PARIS**

|           |   |           |
|-----------|---|-----------|
| <b>1.</b> | <b>Poursuivre la démarche RSO</b>   | <b>7</b>  |
| <b>2.</b> | <b>Développer la pédagogie et la recherche</b>                              | <b>8</b>  |
| <b>3.</b> | <b>Favoriser l'insertion professionnelle et la durabilité des carrières</b> | <b>12</b> |
| <b>4.</b> | <b>Poursuivre la transition numérique</b>                                   | <b>14</b> |
| <b>5.</b> | <b>Renforcer les relations extérieures et la communication</b>              | <b>16</b> |
| <b>6.</b> | <b>Consolider les ressources humaines, financières et en équipement</b>     | <b>19</b> |





# Introduction

Le projet d'établissement 2020-2025 et le Contrat d'Objectif et de Performance 2021-2025 définissent la feuille de route du Conservatoire pour six années. À mi-parcours, ce document a pour objectif de préciser le plan d'action des années 2023-2025.

Si les objectifs fixés ci-dessous ont pour vocation d'ancrer l'établissement dans son temps et dans le monde, ils viennent également nourrir notre mission première, celle de dispenser un enseignement de haut niveau. Pour y parvenir, l'ensemble des services supports de l'établissement exercent, quotidiennement, des missions fondamentales qui constituent le cœur de leur métier et nécessitent une modernisation en continu (l'organisation des enseignements, des concours d'entrée, des examens, des concerts, des activités de recherche, la dispense des enseignements, la gestion des ressources humaines et des finances de l'établissement, la maintenance du bâtiment, le travail de prévention autour de la sécurité et de la santé des étudiant·es comme des agent·es, l'utilisation quotidienne du bâtiment par les usagers, le rayonnement de l'établissement dans le paysage culturel et dans l'enseignement supérieur international, la recherche de partenaires et de financements, la réalisation des productions éditoriales et audiovisuelles, l'entretien du parc instrumental et du parc informatique, et, d'une manière générale, la disponibilité aux étudiant·es, aux enseignant·es et aux relations inter-services). La conjugaison de ces missions et des objectifs fixés ci-dessous aboutiront à une mission de service public de qualité, au plus près des besoins du monde d'aujourd'hui.



# 1. Poursuivre la démarche RSO

Anciens chapitres 1 et 4

- > Promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion en mettant en œuvre notre plan d'action égalité et diversité tel que défini dans la démarche de certification AFNOR et en continuant notre plan de lutte contre toute violence sexiste et sexuelle et contre toute discrimination
- > Mener une réflexion interne devant aboutir sur la refonte de notre **charte éthique**
- > Élargir les bases d'une politique de développement durable en travaillant la notion de **sobriété**, en faisant un **premier bilan carbone** et en mettant en place des premières **formations** pour les étudiant·es, les agent·es et les enseignant·es
- > Mettre en œuvre les prescriptions de la démarche de **co-design** pour rendre le bâtiment plus fonctionnel et plus convivial dans le cadre notamment de la rénovation de l'intérieur du bâtiment et l'aménagement de l'extérieur
- > Revoir l'ensemble des **règlements** en intégrant notamment les points mentionnés ci-dessus

# 2.

## Développer la pédagogie et la recherche

Anciens chapitres 2 et 3

### > Développer l'innovation dans la pédagogie :

- Poursuivre la mise en place des conseils de perfectionnement pour tous les masters à raison de 3 nouveaux par an
- Créer des séminaires pédagogiques de rentrée pour les enseignant·es par département à l'instar de celui mis en place par la Direction des Études Chorégraphiques depuis 2 ans
- Création d'un *Learning Lab*, lieu de partage et d'échange sur la transformation pédagogique initié par le département de pédagogie, offrant aux enseignant·es des occasions de partager leurs réflexions et de se sensibiliser aux méthodologies pédagogiques innovantes (à l'instar du Centre d'innovation pédagogique de PSL)

### > Ouvrir de nouveaux cursus ou options

- Formation supérieure Musique Son Image à la rentrée 2023 permettant aux étudiant·es de FSMS d'avoir une dominante image et son dans leur cursus
- Certificat d'Aptitude en musiques traditionnelles
- Diplôme d'État de professeur de Formation Musicale
- Master en dramaturgie et mise en scène d'opéra en collaboration avec l'École Normale Supérieure et le CNSAD

### > Finaliser et mettre en œuvre les évolutions de cursus



### **suivants :**

- Diplôme d'Artiste Interprète
- Formation des quatuors à cordes
- Formation à l'orchestre
- Développement de la pratique du chœur à haut niveau et utilisation de la musique chorale comme point de rencontre entre les départements
- Articulation entre les deux départements d'apprentissage théorique (écriture, musicologie et analyse)
- Formation à la médiation suite à la diffusion du texte rédigé en 2022
- Mise en place d'enseignements sur le numérique et le développement durable

### **> Travailler à la création d'une entité de recherche propre au Conservatoire permettant de développer les axes de recherche retenus à l'issue des travaux conduits en 2022 et notamment à :**

- Un nouveau programme doctoral, en priorité dans les métiers du son
- Des séminaires de recherche organisés dans de nouveaux standards avec une présence internationale renforcée
- Publication de nouveaux numéros de la revue
- Référencement international des articles de recherches (DOI) et candidature à OpenEdition Journals

- Renforcement des liens avec les universités partenaires, les écoles d'art parisiennes et nos partenaires de recherche : IRCAM, l'École Polytechnique, l'École des Mines de Paris,...

### **> Mener à bien la procédure d'accréditation qui a commencé à la rentrée 2022 afin de déposer le dossier pour une accréditation à la rentrée 2024.**

# 3. Favoriser l'insertion professionnelle et la durabilité des carrières

> **Mettre en place un tableau de bord** détaillé et continu du suivi de l'insertion professionnelle des diplômé·es en lien avec le CNSMD de Lyon

> **Préfigurer un bureau des carrières** ayant pour mission de mettre en place et de coordonner des actions visant à accompagner les étudiant·es et les jeunes diplômé·es dans l'élaboration de leurs projets professionnels et dans leurs stratégies de recherche d'emploi avec la mise en place ou le développement des actions suivantes :

- Partenariat avec le Centre national de la musique comprenant une permanence physique et en ligne pour que nos étudiant·es puissent accéder aux aides pour la création de structure ou le montage de projet
- Poursuite de la collaboration avec le Centre national de la danse, Futur Composé et l'Association Française des Orchestres
- Étude d'une nouvelle procédure facilitant la signature des conventions de stage et de partenariat visant à la mise en situation professionnelle
- Organisation de rencontres professionnelles et journées dédiées à un métier (rencontre autour du métier de musicien·ne d'orchestre prévue par exemple en 2023)

> **Développer l'offre de formation continue :**

- Module de formation continue sur la recherche qui permettrait aux candidat·es à la Validation des Acquis de l'Expérience d'un master ou du Certificat d'Aptitude de valider ce module qui leur fait très souvent défaut
- Module de formation en accompagnement chorégraphique
- Module de formation aux outils de l'interprétation historiquement informée
- Module de formation à la médiation

## 4. Poursuivre la transition numérique

- > Doter le Conservatoire d'un nouveau schéma numérique faisant suite au schéma 2018-2023
- > Finaliser les déploiements du logiciel de scolarité, du logiciel de planification, du site internet, du passage à Office 365 et de notre Système d'Information de gestion des Ressources Humaines, poursuivre le plan de formation et développer les usages.
- > Dématérialiser les signatures, la paie et la gestion des congés
- > Créer un site Intranet ouvert à tous les agent·es et enseignant·es.
- > Poursuivre le déploiement d'écrans connectés et des usages pédagogiques d'Office 365
- > Accompagner le développement de l'usage pédagogique des partitions numérisées avec l'apport du matériel et des outils logiciels appropriés
- > Finaliser le travail de dématérialisation des archives pédagogiques (travaux d'étudiant·es lors des examens et concours) et l'étendre progressivement aux archives administratives dans le respect du droit d'auteur et en ayant conscience de l'empreinte numérique du Conservatoire

- > Mener à bien le projet de **Conservatoire augmenté** qui a notamment fait l'objet d'une demande de subvention au PIA 4 et qui comprend quatre briques :

- Création d'un centre de ressources humaines et technologiques innovant : studio 3D, un *living lab* à la fois lieu de pratique interdisciplinaire, centre de résidences de création, studio d'enregistrement, de podcasts, de tournage et espace d'expérimentation et de recherche, particulièrement tourné vers l'interactivité, l'immersion visuelle et sonore
- Création d'une plateforme de ressources pédagogiques en ligne (*learning hub*)
- Création d'un campus en ligne
- Création d'un job center concernant l'enseignement musical en France



# 5. Renforcer les relations extérieures et la communication

## > Resserrer le lien avec l'enseignement initial

- Pérennisation du séminaire Pratiques en alternance avec le CNSMDL et déclinaison pour la musique
- Création de journées portes ouvertes en comodalité dans certaines disciplines à l'instar de ce qui existe pour la Formation Supérieure des Métiers du Son, la danse et la musicologie afin de favoriser la connaissance des cursus proposés au Conservatoire

## > Étudier de façon approfondie les avantages et inconvénients que le Conservatoire aurait en devenant composante de PSL

## > Inscrire la dimension internationale du Conservatoire au cœur des cursus

- Renforcement du lien avec quelques institutions ciblées sur le modèle de la collaboration forte créée avec la MdW de Vienne
- Candidature au dispositif d'Université Européenne et mise en œuvre le cas échéant, Étude des possibilités de double diplôme
- Reprise des activités avec le continent sud-américain notamment dans le domaine de la pédagogie

## > Accompagner ces développements par une communication idoine

- Intégration de l'anglais dans le site internet dans des rubriques ciblées
- Réalisation de clips de présentation générale et par cursus
- Mise à niveau du fichier du protocole pour notamment renforcer le lien avec les professionnels
- Stabilisation du nouveau format de brochure de saison



## 6. Consolidier les ressources humaines, financières et en équipement

- > Faire évoluer l'utilisation de notre Système d'information de gestion des Ressources Humaines
- > Opérer le transfert d'emploi du T2 au T3
- > Mener le chantier statutaire des enseignant·es en lien avec le Ministère et le CNSMD de Lyon
- > Effectuer un nouveau diagnostic des risques psychosociaux auxquels peuvent être exposé·es les agent·es
- > S'appuyer sur les cadres pour conduire le changement, leur mettre à disposition des outils de formation, de partage de pratiques
- > Mettre en place un suivi régulier des dépenses sur des postes ciblés, établir une cartographie des achats et finaliser la cartographie des risques financiers
- > Finaliser les travaux de rénovation du bâtiment dans le respect du Plan Pluriannuel d'Investissement

**CONSERVATOIRE  
NATIONAL SUPÉRIEUR  
DE MUSIQUE ET  
DE DANSE DE PARIS**

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**PSL**   
UNIVERSITÉ PARIS